

## **MANUELS SCOLAIRES LYCEE -- 2022/2023**

### **PAS DE LISTE DE FOURNITURES SCOLAIRES AU LYCEE AVANT LA RENTREE**

Les professeurs préciseront leurs listes de fournitures à la rentrée

La Région Auvergne-Rhône-Alpes finance les manuels scolaires des lycéens des classes de Seconde, Première et Terminale.

Les manuels sont sélectionnés par le lycée.

**Les livres d'options et les cahiers d'activité ne sont pas pris en charge par la Région, ils seront donc facturés aux familles.**

**Attention ! Pour bénéficier des manuels scolaires gratuits, la carte Pass'Région ou le justificatif de commande de la carte doivent obligatoirement être présentés.**

Les élèves entrant en classe de seconde doivent commander dès à présent la carte sur le site de la Région Rhône-Alpes.

Les élèves entrant en classe de première et de terminale déjà bénéficiaires du Pass'Région doivent conserver leur carte et n'ont aucune démarche à faire. C'est le lycée Saint-Joseph qui recharge à distance les avantages et revalide les droits pour 2022/2023.

Les livres seront remis aux élèves le jour de la rentrée scolaire.

**Attention ! Ce prêt représente une économie substantielle pour les familles, nous comptons donc sur les élèves pour s'engager à couvrir leurs livres et en prendre soin afin de les rendre en bon état à la fin de l'année scolaire, condition impérative pour obtenir le jeu de manuels à la rentrée suivante.**

**En cas de dégradation ou de perte d'un livre, l'élève devra s'acquitter auprès de l'établissement scolaire du montant dû pour la remise en état ou le rachat du livre.**

